

2<sup>e</sup> Canton  
25-4-50

DÉPARTEMENT  
de la  
**Charente-Maritime**  
ARRONDISSEMENT  
d ROCHERORT  
CANTON  
d Royan

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE de ROYAN

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 28 Mars 1950 194

OBJET :  
Indemnité de Bicyclette  
M. DUBOIS

L'an mil neuf cent cinquante, le 28 du mois  
d Mars, le Conseil Municipal de ROYAN  
s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de  
M. ROCHERORT, Maire, en session { ordinaire  
extraordinaire  
d'après convocations faites le 24 Mars 1950 194

NOMBRE  
de  
Conseillers municipaux  
ayant pris part au vote :  
50 029

Etaient présents : MM. Regazoni, Veyssière, Roché-  
deux, Chamboulet, Gelle Rakosky, L. Baudet  
Péraudeau, Bouchet, Lain, Chazeaud, Seutin  
Jacquet, Dufour, Guillaud, Augnat, Brotreau  
Chollet

DATE  
de l'affichage, à la porte  
de la mairie, du compte  
rendu de la séance :

Représentés : M. Guillaud par M. Guillaud  
Absents : MM. M. Bujard par M. Bouchet

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en  
exercice, il a été, conformément à l'article 53 de la loi du 5 avril  
1884, procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans  
le sein du Conseil.

M. Péraudeau, ayant obtenu la majorité des  
suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions, qu'il a acceptés.

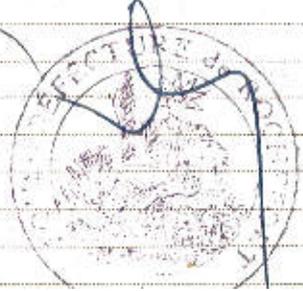
M. le Président a ouvert la séance et a

M. Dubois percevra l'indemnité de bicyclette  
à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 1950.  
(ouvrier d'entretien (voierie) détaché pour la  
surveillance de l'occupation et de la propreté  
de la voie publique).

VU ET APPROUVE

ROCHERORT, le 21 AVRIL 1950

Le Sous-Président



9665 M<sup>me</sup> MASSON & BÉNAUD - LA ROCHELLE

